

29 oct 2015 -13:28

Appartient à Conseil des ministres du 30 octobre 2015

Retrait d'une demande de concession pour une installation de stockage d'énergie en mer du Nord

Le Conseil des ministres a pris acte de la décision de la société momentanée iLand de retirer sa demande d'octroi d'une concession domaniale pour la construction et l'exploitation d'une installation de stockage d'énergie hydroélectrique dans les espaces marins situés sur le Wenduinebank.

Le 28 juillet 2014, le consortium iLand a introduit, conformément à la procédure du 8 mai 2014, une demande de concession pour une installation de stockage d'énergie hydroélectrique à hauteur du Wenduinebank. Par courrier daté du 12 octobre 2015, le secrétaire d'Etat à la Mer du Nord a été informé de la décision de la société momentanée iLand de retirer sa demande d'octroi. La procédure d'autorisation en cours visant à l'octroi de cette concession domaniale est donc définitivement suspendue. Si une nouvelle demande devait éventuellement être introduite, l'entièreté de la procédure d'autorisation devrait, de plein droit, à nouveau être appliquée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Bart Tommelein, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée et à la Mer du Nord, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 155
1000 Bruxelles
Belgique